



UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE D'INDRE ET LOIRE

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin

Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00

udfo37@force-ouvriere.fr

<http://37.force-ouvriere.org>

Communiqué du 24 décembre 2019

RETRAITES

Le gouvernement dit qu'il est déterminé...

Ça tombe bien, nous aussi !

Face à un déchainement médiatique et à une vaste campagne de mensonges

FORCE OUVRIÈRE RETABLIT QUELQUES VÉRITÉS !

Ils mentent, ils truquent, ils leurrent !

1) LE TAUX DE REMPLACEMENT SERA MAINTENU PERSONNE NE SERA PERDANT ! **FAUX !**

Un exemple fourni par la Nouvelle République :

Employés dans la même entreprise privée :

Mathieu né en 1961

Système actuel : sa pension représente
73% du dernier salaire

Mathias né en 1990

Réforme Macron : sa pension
représentera **56% du dernier salaire**

-17%

Fonctionnaire catégorie B :

Marie née en 1961

Système actuel : sa pension représente
64% du dernier salaire

Maryam née en 1990

Réforme Macron : sa pension
représentera **54% du dernier salaire**

- 10%

TOUS PERDANTS !

2) LE GOUVERNEMENT PRETEND QUE L'INSTAURATION D'UN MINIMUM DE PENSION EST UNE AVANCEE
SOCIALE ! **FAUX !**

Ils mentent et oublient de dire qu'il faudra une carrière complète (au moins **42 ans** de cotisations) pour y prétendre.

Ils suppriment **les huit trimestres** de bonifications par enfants pour les mères de famille, l'institut IPS a calculé que cela entraînerait une baisse de plus de **17% de la retraite pour les mères de 2 enfants**.

3) LES VEUVES NE SERAIENT PAS TOUCHÉES ! **FAUX !**

Les veuves ne pourraient recevoir une pension de réversion qu'une fois à la retraite et devront attendre pour des dizaines de milliers d'entre elles jusqu'à 7 ans de plus.

4) COMPENSATION POUR LES FONCTIONNAIRES ET LES ENSEIGNANTS !

FAUX !

Ils truquent ! le gouvernement reconnaît qu'avec sa contre-réforme les fonctionnaires et les enseignants verraient leurs pensions diminuer.

Si la pension est calculée sur 20 ou 25 ans au lieu des 6 derniers mois la perte mensuelle serait de 600 à 800 euros.

Ils mentent : il y aura compensation !

FAUX !

Le gouvernement est bien incapable d'annoncer le montant.

Les fonctionnaires et les enseignants ont des salaires et traitement bloqués depuis plus de 10 ans.

Le gouvernement n'a peur de rien et annonce que les « augmentations seraient liées à la redéfinition du métier c'est-à-dire des tâches et des obligations de service.

Il fait d'une pierre deux coups : il s'attaque au régime des codes des pensions civiles et militaires (dont le montant est prélevé chaque année dans le grand livre de la dette publique) et /ou statut de la fonction publique

5) LE SYSTEME SUEDOIS DE RETRAITE PAR POINTS EST UN BON SYSTEME !

FAUX !

Le système de la retraite par points a été instauré en Suède dans les années 1990

Quel est le bilan 30 ans après ?

16,1% des retraités vivent sous le seuil de pauvreté (9,5% en France)

- L'âge pivot actuellement de 65 ans devrait passer à 67 en 2026 ! c'est le travail sans fin !
- La valeur du point a baissé en 2010, 2011 et 2014,
- Le taux de remplacement est de 45% contre 74% aujourd'hui en France

(Bilan fourni par le Parisien du 11 décembre 2019)

C'est cela le fameux modèle social suédois !

6) LES CAISSES SONT VIDES, L'EQUILIBRE EST ROMPU !

FAUX !

De l'argent il y en a !

- La caisse de retraite des hospitaliers et des fonctionnaires territoriaux contribue financièrement à l'équilibre d'autres régimes.
- **37 milliards** d'exonérations patronales de cotisations à la Sécurité Sociale
- **107 milliards** de CICE depuis 2014 pour les patrons
- **57 milliards** dont les patrons sont exonérés c'est le montant du budget de l'Éducation Nationale

Les salariés du public, du privé, la population laborieuse rejettent ce projet de loi.

Les grèves à la RATP, à la SNCF, dans l'enseignement dans le privé, à EDF, dans les raffineries... les puissantes manifestations du 5 Décembre et du 17 Décembre l'ont démontré.

**RETRAIT PUR et SIMPLE de la REFORME MACRON de la RETRAITE PAR POINTS
NI NEGOCIABLE, NI AMENDABLE**

MAINTIEN des REGIMES SPECIAUX et du CODE des PENSIONS CIVILES et MILITAIRES

NON aux FONDS de PENSIONS et aux GROUPES de L'ASSURANCE

NON à L'APAUVRISSMENT des RETRAITES

PAS de TREVE JUSQU'AU RETRAIT ! GREVE INTERPROFESSIONNELLE !

(Manifestation à Tours le 9 janvier 2020, Place de la Liberté 10H00)

MACRON DEVRA CEDER !